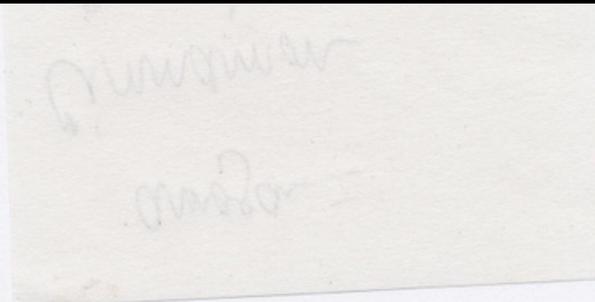
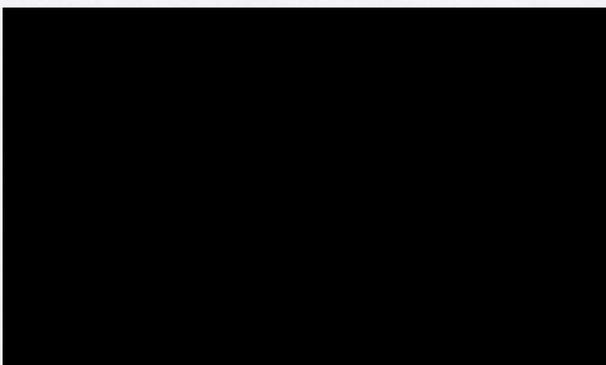


Directeur général
Jean-François Lefebvre

Directeur général adjoint
Jean-Christophe Rousseau

Secrétariat général



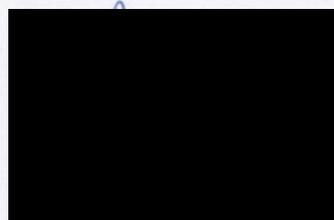
Madame,

C'est avec considération que nous avons pris connaissance de votre courriel du 5 juin dernier, dans lequel vous exprimez votre mécontentement suite à votre prise en charge au CHU de Limoges.

Nous avons transmis votre courrier au Chef de service concerné afin qu'une investigation interne soit diligentée et que des réponses puissent vous être apportées. Après analyse interne, la Cadre de service a préparé un rapport écrit à votre attention, que vous trouverez ci-joint sous pli confidentiel en raison de l'impératif du secret médical et professionnel.

Nous formulons le souhait que ce document réponde à vos interrogations. Dans l'hypothèse où cela ne serait pas le cas, nous vous invitons à prendre l'attache du service des relations avec les usagers¹ afin qu'il vous accompagne dans votre démarche.

Veillez croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.



¹ Service des relations avec les usagers : 05.55.05.88.16 ou 05.55.05.61.72 – relations.usagers@chu-limoges.fr

Chef de service
Pr Yves Aubard

PU-PH
Pr Tristan Gauthier

Praticiens hospitaliers
Dr Hugues Caly
Dr Perrine Coste-Mazeau
Dr Jean-Luc Eyraud
Dr Maryse Fiorenza-Gasq
Dr Jérôme Gana
Dr Aymeline Lacorre
Dr Sophie Martin
Dr Chrystelle Mesnard
Dr Joëlle Mollard
Dr Pascal Piver
Dr Lise-Marie Durand

Pédiatres attachés
Dr Anne Constanty
Dr Elena Piguet
Dr Séverine Thon

Anesthésistes
Pr Nathalie Nathan-Denizot
Dr Patrick Senges
Dr Anne Vincelot

Echographiste
Dr Véronique Aubard

Chefs de clinique
Dr François Margueritte
Dr Nedjma Boukeffa
Dr Michèle Jasmin

Attachés
Dr Caroline Besse
Dr Cristian Boghina
Dr Aurélie Nandillon
Dr Nathalie Chartier
Dr Anne-Sophie Cristou
Dr Régine Dars
Dr Chantal Moreau
Dr Marie-France Tortul

Objet : Courrier reçu le [REDACTED]

Madame,

C'est avec considération que nous avons pris connaissance de votre courrier du 5 juin dernier et souhaitons vous apporter les éléments de réponse qui suivent.

Dans un premier temps, nous nous permettons de revenir sur le nom « CHOISIR ». Vous énoncez dans votre courrier « quel nom pour un centre d'IVG ! ». Ainsi, et comme vous pouvez le voir sur le logo, cela signifie :



C'est à partir de ces trois thèmes que le mot « CHOISIR » a été sélectionné. En effet, nous parlons bien d'un centre d'IVG et de planification (dit aussi planning familial) dont je vous donne la définition :

« Ils assurent des consultations de contraception, des actions individuelles et collectives de prévention portant sur la sexualité et l'éducation familiale, des entretiens préalables à l'interruption volontaire de grossesse et des entretiens relatifs à la régulation des naissances dans les suites d'une interruption volontaire de grossesse. Ils organisent en outre des séances de préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, et des entretiens de conseil conjugal. Les centres de planification ou d'éducation familiale délivrent à titre gratuit des médicaments ou objets contraceptifs aux mineurs désirant garder le secret ainsi qu'aux personnes ne bénéficiant pas de prestations maladie, assurées par un régime légal ou réglementaire. Enfin, ils peuvent réaliser

des interruptions volontaires de grossesse (IVG) par mode médicamenteux (jusqu'à 5 semaines de grossesse, soit 7 semaines d'aménorrhée »).

Le terme « espace CHOISIR » prend alors tout son sens.

Vous dites, à plusieurs reprises, regretter de ne pas avoir été orientée vers une psychologue. La sage-femme a réalisé conformément aux textes de loi un entretien à votre demande suite à la consultation médicale. Vous évoquez également « des signes cliniques d'une personne en détresse » : lors de chaque consultation pré IVG, le médecin propose un entretien psycho social avec la sage-femme formée au conseil conjugal. Il semblerait dans votre courrier que vous ayez bénéficié de cet entretien et la sage-femme n'a pas jugé à ce moment là de vous orienter vers un psychologue. Cet entretien n'est pas obligatoire pour les patientes majeures. Lors de cet entretien et en fonction de celui-ci, la sage-femme oriente selon les recommandations vers l'assistante sociale ou la psychologue qui répond à toutes les questions formulées par la patiente.

Toutes les informations sont délivrées oralement et en complément est remis le dossier Guide de l'IVG : https://ivg.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_IVG_2014.pdf et la fiche patiente du CNGOF : [http://www.cngof.net/Publications-CNGOF/Fiches-info-patientes/2017/cngof_info_17-IVG .pdf](http://www.cngof.net/Publications-CNGOF/Fiches-info-patientes/2017/cngof_info_17-IVG.pdf)

Vous évoquez des conséquences psychologiques et des séquelles graves et la nécessité de prévenir toutes les patientes de ces conséquences. Nous informons d'une manière objective les patientes sur les risques de l'IVG qui sont par ailleurs mentionnés sur les documents pré-cités. Ces risques ne peuvent être qualifiés de séquelles graves que très exceptionnellement.

L'interruption de grossesse n'est jamais une décision anodine dans la vie d'une femme ou d'un couple. Un accompagnement par la psychologue du service peut être proposé si besoin.

Néanmoins, il convient de faire attention à la désinformation que proposent de nombreux sites internet. Je vous invite à aller consulter le site internet du gouvernement, qui est le seul que nous avons le droit de recommander auprès de nos patientes : <https://ivg.gouv.fr/>.

Nous entendons les difficultés rencontrées suite à cet événement douloureux pour vous et nous en sommes désolés. Lors de votre prise en charge globale, vous n'avez pas trouvé l'écoute que vous attendiez et nous le regrettons.

Mais cela ne doit en aucun cas remettre en cause l'impartialité et le professionnalisme du personnel de l'Espace CHOISIR dans la prise en charge des femmes en demande d'IVG.

Chef de service
Pr Yves Aubard

PU-PH
Pr Tristan Gauthier

Praticiens hospitaliers
Dr Hugues Caly
Dr Perrine Coste-Mazeau
Dr Jean-Luc Eyraud
Dr Maryse Fiorenza-Gasq
Dr Jérôme Gana
Dr Aymeline Lacorre
Dr Sophie Martin
Dr Chrystelle Mesnard
Dr Joëlle Mollard
Dr Pascal Piver
Dr Lise-Marie Durand

Pédiatres attachés
Dr Anne Constanty
Dr Elena Piguet
Dr Séverine Thon

Anesthésistes
Pr Nathalie Nathan-Denizot
Dr Patrick Senges
Dr Anne Vincelot

Echographiste
Dr Véronique Aubard

Chefs de clinique
Dr François Margueritte
Dr Nedjma Boukeffa
Dr Michèle Jasmin

Attachés
Dr Caroline Besse
Dr Cristian Boghina
Dr Aurélie Nandillon
Dr Nathalie Chartier
Dr Anne-Sophie Cristou
Dr Régine Dars
Dr Chantal Moreau
Dr Marie-France Tortul

Veillez agréer Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Chef de service
Pr Yves Aubard

PU-PH
Pr Tristan Gauthier

Praticiens hospitaliers
Dr Hugues Caly
Dr Perrine Coste-Mazeau
Dr Jean-Luc Eyraud
Dr Maryse Fiorenza-Gasq
Dr Jérôme Gana
Dr Aymeline Lacorre
Dr Sophie Martin
Dr Chrystelle Mesnard
Dr Joëlle Mollard
Dr Pascal Piver
Dr Lise-Marie Durand

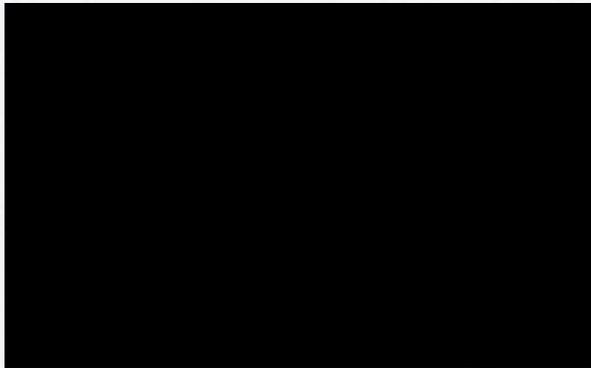
Pédiatres attachés
Dr Anne Constanty
Dr Elena Piguet
Dr Séverine Thon

Anesthésistes
Pr Nathalie Nathan-Denizot
Dr Patrick Senges
Dr Anne Vincelot

Echographiste
Dr Véronique Aubard

Chefs de clinique
Dr François Margueritte
Dr Nedjma Boukeffa
Dr Michèle Jasmin

Attachés
Dr Caroline Besse
Dr Cristian Boghina
Dr Aurélie Nandillon
Dr Nathalie Chartier
Dr Anne-Sophie Cristou
Dr Régine Dars
Dr Chantal Moreau
Dr Marie-France Tortul



Copie

Copie

